

Licence Professionnelle mention Aménagement paysager : conception, gestion, entretien - parcours Design des milieux anthropisés

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

UNIVERSITE DE LIMOGES
Direction de la Formation Continue et de l'apprentissage
05.55.14.90.70
dfc@unilim.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Formation continue : - Salarié, hors secteur, en démarche de reconversion professionnelle ; - Salarié en exercice dans le secteur souhaitant se professionnaliser ; - Demandeur d'emploi (sous réserve d'acceptation du dossier de financement). Formation en apprentissage : Étudiants issus de l'université (filière générale à dominance Environnement, géographie) ou des écoles d'architecture, d'agriculture, filières BTS-BTSA dans les domaines du design d'espace, du paysage, de la Gestion et de la Protection de la Nature qui bénéficieront d'un contrat d'apprentissage et de professionnalisation. L'inscription à ce diplôme se fait en 4 étapes : 1 – Dépôt d'un dossier de candidature en ligne du mi-mars au mi-mai (plateforme E-candidat) 2 – Examen du dossier par la commission pédagogique 3 – Validation du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ou du CIF par l'équipe pédagogique 4 – Si votre dossier est retenu vous recevrez les indications pour constituer votre dossier d'inscription administrative

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

La licence professionnelle Aménagement paysager parcours "Design des milieux anthropisés" prépare les apprenants à innover en conception, design participatif, réalisation et gestion des paysages nourriciers pour la biodiversité, le lien social, le lien aux autres vivants et à la terre/Terre. Le design des milieux anthropisés, c'est-à-dire aménagés, habités ou gérés par les êtres humains, consiste à fonder les choix de conception, réalisation, gestion, entretien des paysages sur une éthique spécifique ; l'amélioration de notre habitat de la terre/Terre doit aller de pair avec l'amélioration de l'habiter des autres vivants. Faire des espaces des paysages nourriciers, cela consiste à redonner la présence au vivant pour refonder le vivre ensemble. Cela se fonde sur l'économie des ressources, les enjeux éco-socio-culturels présents et à venir. Le réempasement des espaces paysagers urbains et ruraux est une des voies pour associer aux visées nourricières, écologiques, thérapeutiques, sociales, la question du mieux-vivre individuel et collectif sur le long terme.

Contenu et modalités d'organisation

UE1-Milieux paysagers, perception, représentations et acceptabilité du changement S5 crédits : 1. Espaces paysagers et relation au bâti Histoire du paysage, des gestes et des techniques de représentation paysagère. Lectures de terrain Philosophie de la perception et relation au vivant Représentations et acceptabilité du changement Styles de jardin et enjeux de conception : problématique de restauration et d'évolution des jardins UE2-Design des milieux et architecture paysagère innovante S5 crédits : 10 Architecture des paysages urbains et écologie Design des paysages et développement durable Design participatif : créations paysagères thérapeutiques, sociales et éducatives Gestion de projet Projet pluridisciplinaire UE3-Écologie, biodiversité pour un aménagement durable du territoire S5 crédits : 10 Connaissance du végétal en interrelation avec son milieu sol-plante-climat Écologie et biodiversité Relations faune-flore : intégration, préservation, développement des relations et des équilibres faune-flore dans un espace paysager UE4-Droit et gouvernance S6 crédits : 5 Droit et droit de l'environnement (national et européen) Principes de gouvernance et animation UE5-Connaissances générales et optionnelles S6 crédits : 8 Informer et communiquer sur un projet d'aménagement Langue (anglais professionnel) Liste à choix obligatoire (minimum : 2, maximum : 2) Reconnaissance renforcée des végétaux Savoir-faire professionnels en infrastructures paysagères, connaissances étymologiques du lexique botanique et faunistique UE6-Projet tutoré S6 crédits : 7 Projet tutoré intégré dans un concept de l'Ecole du Jardin UE7-Soutenance et rapport S6 crédits : 10 Soutenance et rapport

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Licence pro mention aménagement paysager : conception, gestion, entretien -
Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00203223	du 01/09/2020 au 30/06/2021	Limoges (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES			  

00249320	du 01/09/2020 au 02/07/2021	Limoges (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES	  
00249715	du 01/09/2021 au 01/07/2022	Limoges (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES	  
00259290	du 01/09/2022 au 30/08/2023	Limoges (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES	  
00370947	du 04/09/2023 au 28/06/2024	Verneuil-sur- Vienne (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES	 
00427053	du 04/09/2023 au 31/08/2024	Verneuil-sur- Vienne (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES	Non éligible 
00427054	du 01/09/2024 au 31/08/2025	Verneuil-sur- Vienne (87)	UNIVERSITE DE LIMOGES	Non éligible 